

11.1 Introduction

L'onglet Banques/Caisses regroupe deux modules :

- Banques et caisses — gestion des comptes financiers de type comptes bancaires, postaux ou caisses liquides
- Prélèvements — gestion des prélèvements et retraits bancaires, génération du fichier de virements

Modules financiers (Compta/trésorerie)



Figure 11.1 – Configuration des modules Banques et Prélèvements

Configuration du module Banques et Caisses

Vous trouverez le module Banques et Caisses dans la famille Modules financiers (Compta/trésorerie).

Paramètres

- Mention complémentaire sur les bordereaux de remises de chèques (sans coupure automatique de ligne)
- Ordre d'affichage des informations bancaires : ordre général ou ordre espagnol

Définitions

- Compte banque — compte bancaire permettant de faire des chèques ou de payer par carte
- Compte caisse — argent liquide (caisse enregistreuse, porte-monnaie). Un paiement en chèque va sur un compte banque ; un paiement en liquide peut rester en caisse ou être déposé à la banque

Keatic ERP permet de créer autant de comptes banque ou de comptes caisse que nécessaire. Si la trésorerie n'est pas gérée par Keatic ERP, le module peut être désactivé.

Configuration du module Prélèvements

Vous trouverez le module Prélèvements dans la famille Modules financiers (Compta/trésorerie).

- Sélectionnez l'utilisateur responsable des prélèvements
- Renseignez le Numéro National Émetteur (NNE) — par défaut l'Id prof. 1 (SIREN)
- Sélectionnez le compte bancaire recevant les prélèvements, puis enregistrez

Obtenir un Numéro National d'Émetteur

Adressez à votre banque une demande sur papier à en-tête, signée par un collaborateur habilité, mentionnant :

- Raison sociale, appellation commerciale, numéro SIREN
- Adresse du siège social, activité de l'entreprise
- Montant et périodicité des prélèvements envisagés
- Type de clients visés

Des justificatifs complémentaires (Kbis, statuts...) peuvent être demandés. Après accord, la Banque de France attribue le NNE, composé de 6 chiffres, valable sans limite de temps.

Note : Si votre entreprise comporte plusieurs entités juridiques, une demande par entité est nécessaire.

Revision #3

Created 2026-07-08 12:28:21 UTC by InfraS

Updated 2026-07-08 13:38:55 UTC by InfraS